



Année scolaire 2016-17

Fonctionnement des ateliers pédagogiques du *Förderverein*



Définition :

- Activités périscolaires proposées par des intervenants extérieurs à l'établissement au sein de l'école de Giesing, concernant les élèves de maternelle et de l'élémentaire.
- Cours de religion pour les élèves de l'élémentaire
- *Arbeitsgemeinschaften* proposés par des enseignants allemands de l'élémentaire.

Ces ateliers sont une activité du *Förderverein*, association de soutien de l'établissement qui en assure la gestion administrative et financière et qui fait l'objet d'une convention.

1/ Inscription des élèves aux ateliers (2 ateliers maximum par enfant !):

Demandes d'inscription : 22 – 23 septembre 2016

Le 15.09., un tableau synthétique des ateliers et leurs descriptions seront diffusés sur le site internet www.lycee-jean-renoir.de (onglet « Maternelle-Elémentaire », rubrique « périscolaire ») et affichés le 22.09 à l'entrée centrale.

Début des ateliers : semaine 40 (04 - 07.10.2016)

Fin des ateliers : semaine 25 (19- 23.06.2017)

Les parents intéressés devront préinscrire leurs enfants aux ateliers directement auprès des intervenants, soit par téléphone, soit par e-mail.

Attention, nouveauté !

Merci de ne pas contacter les intervenants avant le 22.09 ! Vous ne recevrez pas de confirmation immédiate ! La date de demande d'inscription n'est pas déterminante. Ces dernières années, de nombreuses familles ont effectué des demandes dans plus de 2 ateliers, perturbant ainsi le déroulement des inscriptions. Afin d'éviter cela, il sera désormais vérifié en premier lieu que les règles auront bien été respectées. Les familles recevront la **confirmation d'inscription le mardi 27.09.2016**. Ensuite, en cas de places encore disponibles, une liste d'ateliers sera diffusée sur le site internet pour des inscriptions immédiates.

2/ Coûts de l'atelier :

Les parents payent leur participation financière directement à l'intervenant et s'engagent pour l'année. Pas de remboursement en cours d'année en cas d'abandon, sauf cas exceptionnel !

Une cotisation de 5,00 € par enfant par année scolaire est incluse dans ce prix et reversée par l'intervenant au *Förderverein*.

3/ Prise en charge et sortie des élèves :

Tous les ateliers commencent à 14h05 et finissent à 16h00, temps de déplacement vers les salles et change dans les vestiaires (ateliers de sport) compris.

L'intervenant s'engage à prendre en charge les élèves au point de rencontre du premier étage du bâtiment à 14h05. Les enfants sont sous sa responsabilité jusqu'à 16h00.

- Les enfants inscrits à l'étude sont sous la responsabilité de leur surveillant de l'école primaire jusqu'à ce qu'ils aient rejoint le point de rencontre.
- Les enfants non-inscrits à l'étude quittant normalement à 14h05 ne sont plus sous la responsabilité de l'école mais sous celle des parents jusqu'à ce qu'ils aient rejoint l'animateur et soient alors pris en charge par celui-ci. Les parents ne doivent pas se déplacer mais rester joignable pour pouvoir les contacter en cas d'absence de l'enfant à l'appel.

A la fin de l'atelier, l'intervenant est chargé de diriger les élèves inscrits à l'étude/la garderie vers leurs classes et de raccompagner les autres élèves vers la sortie.

Les enfants de GS doivent être récupérés par un adulte **nommément désigné** par les parents sous forme écrite.

INFORMATION IMPORTANTE : Tout au long de l'année, les parents sont tenus de signaler **toute absence de leur enfant** (maladie, rendez-vous, fêtes d'anniversaires...) **directement à l'intervenant** de l'atelier !

L'école n'est pas tenue de faire passer l'information !